



Convocqué le 20/10/2012, le conseil s'est réuni le 09/11/2012 à 18h30.

Absents = D. Nelaton; L. Peugeot

Excuses = H. Villard - JM Capra (procuration à G. Cueyot)

Secrétaire = Th. Nonnotte

DÉLIBÉRATIONS

12/24 : Accord pour attribuer des indemnités de conseil au receveur municipal ; montant brut 2012 : 149,35 €

12/25 : Le conseil approuve le projet de révision d'aménagement de la forêt communale proposée par l'ONF pour la période : 2012/2030 -

12/26 : Le conseil se prononce favorablement, à l'unanimité, sur les modalités financières du transfert de la ZAE des Jarnières entre la CAGB et Chalezeule, telles que définies par délibération du 27/09/2012 du Conseil de Communauté.

12/27 : La réglementation oblige la réalisation d'un entretien périodique (an) des poteaux d'incendie par une entreprise habilitée. La proposition de la société VEOUA est retenue pour un montant unitaire de 28 € HT -

12/28 : La DM3 est adoptée sans supplément de crédits :
art 6336 = + 100 €
art 6451 = + 200 € ; art 60633 = - 300 €

12/29 : Le conseil décide de louer à M. René Cuenot une partie de la parcelle ZA74, nécessaire au stationnement d'engins de type agricole = 2 tracteurs et 4 remorques ou matériels tractés. En contrepartie M. Cuenot R, s'acquittera de travaux pour la commune, à raison de 4 jours homme / tracteur-remorque. Le maire est autorisé à signer une convention à cet effet.

Un point d'information est donné concernant :

- Agence de l'eau : augmentation de la taxe (0,22 à 0,28 € / m³)
- Syded = instauration TFCE à 8,28%
- Fusion des syndicats d'eau = Goutte d'eau et Brüllans - Jarchaux
- Pouscolaire, conseil d'école de Jarchaux
- Sécurité = SDIS et vitesse sur RD.486

La séance est levée à 21h00.

Le maire,

Le secrétaire,

Le Conseil.